



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
17 novembre 2000
Français
Original: anglais

Première session ordinaire de 2001

29 janvier-6 février 2001, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Cadres de coopération de pays et questions connexes

**Deuxième cadre de coopération du PNUD
avec la Fédération de Russie (2001-2003)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	2
I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable	2-11	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée	12-15	5
III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés	16-28	6
A. Gouvernance au service du développement humain	19-23	7
B. Croissance durable au service du développement humain	24-28	9
IV. Arrangements en matière de gestion	29-33	11
Annexe		
Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour la Fédération de Russie (2001-2003)		13

Introduction

1. Le deuxième cadre de coopération avec la Fédération de Russie couvre la période 2001-2003 et sera harmonisé avec les cadres de coopération du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Il s'inspire des politiques, priorités et stratégies de développement du Gouvernement et des conclusions auxquelles ont abouti l'examen du programme de pays et le rapport annuel orienté sur les résultats pour le précédent cadre de coopération. Il est plus particulièrement axé sur les programmes et les domaines thématiques qui ont déjà fait leurs preuves ou peuvent laisser espérer de bons résultats et qui concernent des questions dont le PNUD est spécialement à même de s'occuper dans le contexte de la Fédération de Russie. Le premier bilan commun de pays qui sera prêt au début du nouveau cadre de coopération sera non seulement un outil très utile pour les activités de plaidoyer du système des Nations Unies mais servira en outre à établir le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

I. Situation du développement envisagée sous l'angle du développement humain durable

2. La Russie est un pays fortement industrialisé doté d'une base très développée sur le plan des ressources humaines, de la science et de la technique. C'est aussi le plus vaste pays du monde, et les disparités régionales, du point de vue du développement socioéconomique y sont considérables. L'inégalité entre les différentes régions est illustrée par l'index de développement humain, index composite allant de 0 à 1, mis au point par le PNUD et fondé sur le revenu par habitant, l'espérance de vie et l'alphabétisation. Pour Moscou, cet indice est de 0,800, alors qu'à Touva, par exemple, il est de 0,603. Avec un indice de 0,862 en 1990, la Russie occupait la 37e place sur un total de 173 pays, d'après le *Rapport mondial sur le développement humain, 1993*. En 1998, toutefois, la Russie dont l'indice était tombé à 0,771, s'est retrouvée au 62e rang sur un total de 174 pays, d'après le *Rapport mondial sur le développement humain, 2000*. Une autre considération importante est la crise financière d'août 1998 qui a déstabilisé encore le processus de transition toujours fragile vers une société démocratique et une économie de marché et a réduit substantiellement le niveau de vie de la population russe. La dévaluation ultérieure du rouble a entraîné une augmentation des substitutions aux importations, ce qui, ajouté à l'augmentation du prix mondial du pétrole et à la production accrue de pétrole ainsi qu'à la restructuration partielle du secteur bancaire, a suscité une croissance économique de 3,2 % en 1999. Ces facteurs ne se maintiendront toutefois pas éternellement.

3. Le Gouvernement se propose d'améliorer la situation économique et sociale durant la période 2001-2003. Son programme économique doit accroître l'efficacité des systèmes fiscaux et douaniers, restructurer les monopoles naturels et améliorer le climat des investissements et des affaires. Il vise aussi à instaurer des conditions favorables à la mise en place de l'infrastructure financière qui conduira à une stabilité financière à moyen terme et à une plus grande efficacité budgétaire. Cela permettra d'assurer un taux durable de croissance économique, fondé sur la concurrence interne et sur des modifications économiques structurelles positives et favorisera encore davantage l'intégration de la Russie dans l'économie mondiale. En ce

qui concerne les questions sociales, le Gouvernement espère réduire les subventions à la production et utiliser de ce fait les fonds limités dont il dispose pour venir en aide aux plus nécessiteux. Il s'efforcera également d'assurer la stabilité financière du régime des retraites, de faciliter l'accès à des services de santé de qualité et de créer un marché du travail plus efficace. Le présent cadre de coopération est donc fondé sur la nouvelle orientation que le Gouvernement a adoptée pour faciliter la transition sociale et économique en cours.

Gestion des affaires publiques

4. La gestion démocratique des affaires publiques s'ancre peu à peu dans la Fédération de Russie. Il faut toutefois continuer à développer et renforcer la capacité d'introduire des réformes. La transparence, l'efficacité et l'intégrité de l'administration publique et de la gestion des ressources du secteur public sont de plus en plus remises en question et la qualité des services publics n'a cessé de se dégrader. Bon nombre des institutions créées pour soutenir l'économie de marché naissante du pays ne fonctionnent pas encore avec l'efficacité voulue; la capacité du secteur bancaire reste faible; les tribunaux ne font pas encore respecter scrupuleusement les droits des créanciers et des investisseurs minoritaires. L'expansion de l'activité du secteur non structuré souligne encore la nécessité d'une capacité institutionnelle plus forte.

Moyens de subsistance durable

5. Tout de suite après la crise d'août 1998, la partie de la population appartenant aux couches pauvres est passée de 37 à 48 %, ce qui a encore accusé l'inégalité du revenu en Russie, d'après le *Rapport national sur le développement humain de 1999*. Ces chiffres sont fondés sur le système des ressources disponibles qui a paru plus fiable et exact que le système des revenus ajustés. Ils sont néanmoins plus élevés que ceux de la période antérieure à la crise. Une analyse plus approfondie montre une répartition inégale de la pauvreté entre les différentes régions et entre les zones rurales et urbaines. Enfin, dans plusieurs régions du pays, l'indexation des salaires est tellement décalée par rapport au niveau de subsistance qui ne cesse de s'élever que la pauvreté n'est pas toujours uniquement le fait des sans-emploi.

6. Au cours du premier semestre de 1998, les chiffres du chômage, assez stables, représentaient 11,3 % de la population active. Toutefois, entre les mois d'août et de décembre 1998, ce chiffre est passé à 11,8 %, pour atteindre ensuite 14 % en avril 1999, d'après le *Rapport national sur le développement de 1999* (chiffres calculés en utilisant la méthodologie de l'OIT).

7. La Russie connaît par ailleurs une modification démographique qui aura de vastes conséquences pour la durabilité du développement humain. À partir de 1992, la baisse du nombre de naissances accompagnée d'une augmentation du nombre de décès a provoqué une diminution de la population de 2,8 millions, selon le *Rapport national sur le développement humain de 1999*. En ce qui concerne la santé, les cas de tuberculose ont plus que doublé depuis 1991 et le nombre de personnes séropositives ou atteintes du sida augmente de façon alarmante.

8. Malgré les difficultés liées à la transition, le système éducatif a réussi à rester viable. Le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur a augmenté de même que le nombre de ces établissements. La baisse du pro-

duit intérieur brut (PIB) au cours des 10 dernières années a toutefois amené le Gouvernement à réduire les fonds qu'il consacre à l'enseignement.

Environnement

9. La Russie a entrepris, durant la période de transition, des réformes de grande ampleur de sa politique environnementale. Une série de nouvelles lois fédérales et d'initiatives relatives aux politiques environnementales ont été élaborées ou prises; on citera notamment l'utilisation de nouveaux instruments économiques, l'application décentralisée des politiques et une sensibilisation et une participation accrues de la population. L'économie entre actuellement dans une nouvelle phase d'expansion qui entraînera une surutilisation encore plus forte de l'environnement. La gageure principale, à l'avenir, sera d'appliquer et de faire respecter les lois et politiques existant déjà ou nouvellement adoptées, de mettre en place des cadres institutionnels et financiers adéquats pour réduire effectivement la pollution, d'investir pour développer l'efficacité énergétique et protéger la biodiversité et les habitats et de renforcer la capacité de respecter les accords internationaux conclus dans le domaine de l'environnement.

Équité entre les sexes

10. La féminisation de la pauvreté devient de plus en plus inquiétante du fait que le revenu de près d'un tiers des femmes est en deçà du niveau de subsistance, comme il est noté dans le rapport national de 1999 sur la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing. De plus, les disparités de salaires entre hommes et femmes ont augmenté considérablement ces 10 dernières années, bien que les femmes aient un niveau d'éducation supérieur à celui des hommes. Le nombre de femmes dans les chambres basses du Parlement est tombé de 13,6 % en 1993 à 7,2 % en 1999, ainsi qu'il est indiqué dans « Mécanismes nationaux visant à améliorer la situation des femmes en Russie », document issu de la quarante-troisième session du Comité des Nations Unies sur la situation des femmes, tenue à New York en mars 1999. En outre, si les femmes représentent 56 % du nombre total des fonctionnaires, 0,3 % seulement des femmes travaillant dans la fonction publique occupent des postes de niveau supérieur¹. Sur 90 000 organisations non gouvernementales inscrites, 15 000 environ sont des ONG de femmes, ce qui montre à quel point les femmes font entendre leur voix dans leurs communautés².

Développement préventif

11. Les activités que mènent actuellement un certain nombre d'organismes des Nations Unies pour fournir une assistance humanitaire aux peuples du nord du Caucase viennent compléter sensiblement les secours apportés par le Gouvernement. Elles aident à aplanir les difficultés auxquelles se heurtent la population civile et les migrants forcés du fait de la déstabilisation politique, sociale et économique dans la région. La situation humanitaire s'améliorant un peu, l'attention se porte maintenant sur les objectifs à plus long terme de relèvement et de développement économique et social de la région.

¹ Goskomstat 1998, les femmes et les hommes en Russie.

² UNDP in Russia: Gender Approach, 2000.

II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée

12. Entre 1997 et 2000, année où le bureau de pays a été ouvert, les ressources disponibles au titre du montant cible pour l'allocation des ressources de base étaient extrêmement limitées, alors même que le pays avait de plus en plus besoin des services offerts par le PNUD. Afin de faire face à cette gageure, le PNUD a dû devenir plus novateur dans ses efforts de mobilisation des ressources, ce qui l'a amené à chercher à conclure des arrangements de partage des coûts avec des partenaires très divers. Les efforts du PNUD en Russie visent essentiellement à constituer un partenariat unique entre les secteurs public et privé. Le PNUD est néanmoins de plus en plus sollicité comme partenaire du développement, moins d'ailleurs pour les ressources qu'il peut mobiliser que pour les mécanismes fiables et efficaces qu'il offre.

13. La stratégie du PNUD combinait un appui aux politiques en amont, essentiellement fourni au Gouvernement, associé à des interventions plus nombreuses en aval, en coopération avec les autorités municipales, régionales et autres autorités locales, et avec l'assistance des cinq bureaux régionaux. Comme il est signalé dans le rapport d'examen de mars 2000, la décentralisation a beaucoup contribué à accroître la crédibilité du PNUD en tant que partenaire efficace du développement dans tout le pays.

14. On a réussi à mieux diffuser la notion de développement humain du PNUD, ainsi que la stratégie et la méthodologie à utiliser dans ce domaine en publiant et distribuant le rapport national sur le développement humain et en créant une maîtrise de développement humain dans plusieurs universités. Plusieurs projets de promotion des droits de l'homme ont été loués pour leur caractère novateur et le succès qui les a couronnés et sont maintenant reproduits dans d'autres régions et pays. L'examen de pays a également insisté sur les résultats louables obtenus dans le suivi de diverses conférences mondiales des Nations Unies (en particulier la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la Conférence internationale sur la population et le développement, et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes) sur le fait qu'on a réussi à intégrer les questions d'équité entre les sexes dans toutes les activités de développement et à favoriser la promotion de la femme par des interventions directes. Devant les bons résultats obtenus, il a été recommandé dans l'examen de pays de déléguer au Représentant résident l'entière responsabilité de la coordination des activités de développement au sein du système des Nations Unies (Groupe des Nations Unies pour le développement). Il a été noté que le cadre de résultats stratégiques pourrait être encore amélioré et qu'il faudrait établir des liens plus étroits entre le rapport annuel, axé sur les résultats, le cadre de résultats stratégiques, le plan de travail du Bureau et les producteurs indépendants. Le Bureau gagnerait par ailleurs à disposer d'un plan de formation annuel plus systématique. On s'est efforcé d'éviter les doubles emplois entre les partenaires de développement; le PNUD a signé des mémorandums d'accord avec plusieurs partenaires: le Gouvernement, les ONG, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale. Le problème réel tient toutefois davantage aux lacunes existantes qu'au risque de double emploi.

15. L'examen de pays a insisté sur la pertinence des résultats obtenus durant le premier cadre de coopération. Il a été recommandé que le PNUD poursuive sa stratégie d'animation tournée vers les régions, de mise en place de partenariats stratégiques et de mobilisation des ressources. Il a été également noté que l'assistance fu-

ture qu'apporterait le PNUD devrait être axée davantage sur la réalisation des objectifs. Les projets devraient être moins nombreux mais mieux liés entre eux. L'examen de pays insiste sur la nécessité de former des partenariats entre secteur public et secteur privé, tout en reconnaissant que cette stratégie devrait inclure des mécanismes systématiques et renforcés de contrôle, en particulier lorsqu'on examine des propositions de financement du secteur privé. L'objectif de ces projets devrait être compatible avec les priorités de développement fixées par le Gouvernement et avec le mandat du PNUD en matière de développement humain durable. Les ressources de base dont dispose le PNUD sont extrêmement limitées pour un environnement aussi complexe. Le financement des projets sur la base du partage des coûts devient à ce point la norme que le partenariat avec les homologues russes finira par être le mode essentiel de financement des projets du PNUD en Russie. Cela étant, et vu la confiance que le PNUD inspire et l'excellente réputation dont il jouit en Russie, le Programme a un rôle unique à jouer en instaurant la confiance au sein des partenariats pour le développement. Il est également recommandé dans l'examen de pays que le Gouvernement et le PNUD envisagent de mettre au point au moins un programme général intégré au niveau sous-fédéral au cours du prochain cadre de coopération.

III. Objectifs, domaines d'activité et résultats escomptés

16. Étant donné l'évolution actuelle de la situation en Russie, les priorités et objectifs du Gouvernement et le mandat du PNUD en matière d'assistance, la coopération aux fins du développement aura pour but de contribuer aux efforts que fait la Russie pour améliorer son niveau de développement humain. Fort de l'avantage comparatif dont il jouit, le PNUD fournira des conseils quant aux politiques à suivre ainsi qu'un appui technique, s'agissant en particulier de l'élaboration de la législation en allouant des ressources de base aux initiatives de ce genre et en renforçant son partenariat avec le Gouvernement, les ONG et les entreprises pour générer davantage de ressources à consacrer aux projets et programmes en aval.

17. Le PNUD mettra au point quelques programmes de développement intégré qui nécessiteront le concours des centres régionaux d'appui. Les activités que soutient le PNUD au niveau national, en particulier en ce qui concerne le VIH/sida et la gestion des affaires publiques, seront coordonnées avec celles du programme régional lancé par le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants. Le PNUD s'efforcera d'aider le pays à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale en reliant les citoyens de tout le vaste territoire russe, en particulier ceux qui habitent dans des régions reculées et ceux qui appartiennent à des groupes vulnérables, au réseau mondial d'information. Les questions de parité entre les sexes seront intégrées à tous les domaines d'activité du PNUD. Le programme entrepris à ce titre aura pour fonction essentielle de fournir des conseils et des services d'experts et ne comportera d'interventions techniques que dans le cadre d'activités pilotes. Les médias seront également utilisés, non seulement pour faire connaître les travaux du PNUD dans toute la Russie et pour faire mieux prendre conscience de ses activités, mais aussi pour promouvoir la transparence.

18. Le PNUD est donc invité à coopérer avec le Gouvernement dans les domaines suivants.

A. Gouvernance au service du développement humain

19. Ce domaine d'action prioritaire est centré sur le renforcement des capacités et la fourniture de conseils pratiques en amont, l'objectif étant de contribuer concrètement à la formation d'un potentiel humain. C'est en épaulant et en étayant les institutions publiques du pays, et leur réforme, que le PNUD compte développer ce potentiel et améliorer les conditions de vie des citoyens russes.

Intégration du développement humain

20. Le PNUD continuera de promouvoir le développement humain en publiant et en diffusant le rapport national annuel sur le développement humain, en veillant à ce que les questions et les statistiques pertinentes relatives à la condition féminine soient pleinement prises en compte, en maintenant les diplômes de maîtrise en développement humain et en promouvant l'éducation écologique. Dans cette optique, il aidera à organiser des cours de maîtrise en ligne à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou en coopération avec des universités étrangères intéressées. On sera ainsi amené à créer un centre de formation sur le développement humain en collaboration étroite avec le BRECEI. Grâce à ces initiatives, le développement humain sera mieux intégré dans les stratégies socioéconomiques et politiques du Gouvernement aux niveaux fédéral et régional. Le PNUD cherche également à sensibiliser les citoyens au fait qu'ils ont droit à des conditions de vie décentes. Les succès remportés dans ce domaine seront attestés par une plus large utilisation de ses analyses et de ses recommandations par les autorités et les institutions nationales compétentes.

Promotion des droits de l'homme et participation des citoyens

21. Le PNUD joue un rôle stratégique dans la promotion des droits de l'homme en élaborant des projets avec les autorités nationales en collaboration étroite avec les organisations internationales et les organisations non gouvernementales intéressées. Les services consultatifs, l'assistance technique et les programmes de formation ciblés visant à promouvoir les droits de l'homme, la société civile et la démocratie seront de nouveau renforcés. Parmi les initiatives envisagées figurent notamment l'analyse plus poussée de la notion de droits de l'homme au sein du Gouvernement, le renforcement du centre sur les partenariats sociaux à Moscou et des centres de documentation sur les questions féminines, ainsi que la mise en place de bureaux de médiateurs dans les grandes universités. On s'attachera tout particulièrement à promouvoir l'égalité entre les sexes et les ONG oeuvrant dans le domaine du développement préventif afin qu'elles puissent se familiariser avec l'expérience utile accumulée par la communauté internationale dans ce domaine. En coopération étroite avec l'Open Society Institute, l'Institut de la Banque mondiale et d'autres parties intéressées, le PNUD élaborera des projets pilotes en utilisant les technologies de l'information pour établir des liaisons avec des régions isolées et vulnérables, et encourager la participation interactive des citoyens à la vie économique, sociale et culturelle internationale. Les résultats escomptés sont les suivants : dynamisation de la société civile et plus large participation des citoyens, renforcement des mécanismes de protection et de promotion de droits de l'homme et amélioration des capacités des ONG et des organisations communautaires. Ils seront mesurés par la reproduction de ces initiatives et le nombre de personnes qu'elles toucheront.

Aide à l'élaboration des lois

22. Le PNUD aidera le Gouvernement à améliorer les lois régissant les activités économiques et sociales, en particulier celles qui ont trait au blanchiment de revenus illégaux, à la fiscalité et à la préparation de la réforme des services publics de distribution et du secteur du logement. Il l'aidera également à harmoniser les législations fédérales et régionales et à définir sa politique à l'égard des régions en vue de renforcer les collectivités locales dans le contexte du développement humain. En collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales, le PNUD aidera le Gouvernement à élaborer des lois dans des domaines prioritaires, par exemple ceux liés à la promotion des investissements et à la réforme des administrations publiques. En coopération avec le Centre d'appui régional de Bratislava, l'Open Society Institute et l'Institut de la Banque mondiale, il élaborera des projets pilotes avec le concours de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie et d'autres apports spécialisés pour assurer la prise en compte systématique des sexes dans les politiques socioéconomiques. Il appuiera l'initiative prise par la Douma quant à l'élaboration d'une loi fédérale sur l'égalité des droits et des chances pour les hommes et les femmes, qui vise à corriger les déséquilibres entre les sexes et à éliminer la discrimination à l'égard des femmes. Une aide sera également accordée aux établissements d'enseignement supérieur en vue de renforcer leurs capacités en matière de gestion financière et d'administration. Le PNUD travaillera en coopération étroite avec la Commission interministérielle chargée de l'assistance technique internationale nouvellement créée, qui fournit un cadre juridique et institutionnel pour suivre et certifier les multiples projets réalisés avec une assistance extérieure dans le pays. Il a été invité à renforcer les capacités de la Commission pour aider le Gouvernement à attirer des investissements étrangers, à surveiller l'aide en faveur du développement humain et à mesurer l'impact de cette assistance sur les bénéficiaires visés. Ces activités permettront de créer un climat plus favorable au développement socioéconomique, notamment en stimulant la croissance des investissements, en développant le commerce et la coopération économique et en améliorant les capacités de gestion aux niveaux fédéral et régional. Les critères de succès seront l'augmentation du nombre des entreprises créées et l'utilisation accrue et plus efficace de l'assistance technique pour les activités axées sur le développement humain.

Développement préventif intégré dans le nord du Caucase

23. En collaboration avec les ministères compétents, le PNUD fournira une assistance pour faciliter les activités de relèvement et de reconstruction dans le nord du Caucase. Il mettra l'accent sur le renforcement des moyens qui permettent aux administrations locales et aux ministères fédéraux d'appliquer des stratégies de développement durable, de créer des emplois et d'analyser régulièrement la situation économique et sociale de la région. L'objet de la collaboration sera également de veiller à ce que les activités de développement consécutives à la crise tiennent pleinement compte des besoins spécifiques des femmes et d'autres groupes de population vulnérables qui se trouvent dans des situations particulières au regard du développement et des contributions qu'ils apportent au processus de reconstruction. Les résultats escomptés sont un renforcement de la gestion dans les situations d'urgence et autres situations particulières, une amélioration des conditions de vie de la population des régions affectées et un accroissement du rôle joué par les mécanismes de développement préventif et de renforcement de la tolérance. Les indicateurs de suc-

cès seront une augmentation du nombre de spécialistes qualifiés employés par les institutions publiques et les ONG, qui se traduira par une gestion plus efficace des ressources de l'État et de l'aide internationale, et une hausse du nombre d'emplois et d'entreprises créés au niveau local.

B. Croissance durable au service du développement humain

24. Ce domaine d'action prioritaire est centré essentiellement sur des activités en aval et vise notamment à assurer une compatibilité entre le développement économique et la sauvegarde de l'environnement. Le PNUD cherche à donner aux gens la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie en rehaussant leurs qualifications professionnelles, en élargissant l'accès aux technologies modernes à des fins productives, tout en encourageant parallèlement l'utilisation de pratiques respectueuses de l'environnement pour la réalisation d'un développement durable et la protection de la diversité biologique à l'échelle mondiale.

Emploi

25. Agissant de concert avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organismes internationaux, le PNUD continuera de jouer un rôle important dans la création d'emplois en formant et en recyclant du personnel. Ce faisant, il aidera plus particulièrement les personnes vulnérables (femmes, handicapés, personnel militaire et habitants des anciennes villes fermées) à s'adapter aux réalités du marché du travail. Le PNUD continuera également à renforcer les capacités techniques nationales – ce qui facilitera l'assimilation des conseils fournis par des experts étrangers – et à subventionner des programmes de microcrédit à l'intention des groupes vulnérables de la population. Le résultat escompté est un élargissement des possibilités d'emploi aussi bien pour les femmes que pour les hommes et sera mesuré par le nombre d'emplois créés et le nombre de personnes formées et recyclées.

Technologies non polluantes et technologies nouvelles

26. En collaboration avec le Ministère du développement économique et du commerce, le PNUD appuiera des initiatives visant à assainir l'environnement, dans un contexte économique, en encourageant l'adoption de technologies respectueuses de l'environnement et à haut rendement énergétique dans le secteur des combustibles et de l'énergie et dans d'autres industries grosses consommatrices d'énergie de la Fédération de Russie (transports, industries chimique et métallurgique, etc.). Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres programmes du PNUD relatifs à l'environnement traiteront en priorité les questions liées à l'atténuation des changements climatiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agira notamment de renforcer les capacités et de développer les mécanismes de coopération internationale, tels que les mécanismes d'exécution commune et les possibilités d'échange de droits d'émission. Les problèmes liés à la gestion des eaux usées urbaines, à l'épuration de l'eau et à la gestion des déchets seront résolus par une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et par l'emploi de procédés de production moins polluants et de technologies à rendement énergétique élevé. Les résultats escomptés sont une réduction des émissions de gaz à effet de serre, une amélioration de la qualité de l'eau et une augmentation du nombre des entreprises utilisant les technologies non polluantes et à rendement élevé appuyées par les projets du PNUD, ainsi que la diffusion des technologies en question. Cela contribuera à

atténuer les pressions sur le marché du travail en créant des emplois pour les travailleurs hautement qualifiés tout en améliorant l'état de santé des salariés et la salubrité de l'environnement. Le succès sera attesté par une amélioration de la situation de l'environnement dans les régions concernées et un accroissement des recettes et des impôts perçus par l'État auprès des industries qui bénéficient de projets parrainés par le PNUD. Le nombre de nouvelles technologies brevetées employées dans ces industries en Fédération de Russie constituera également un indicateur de succès.

Renforcement des capacités en matière de gestion de l'environnement

27. Le PNUD/FEM et d'autres programmes relatifs à l'environnement poursuivront la mise en oeuvre des projets portant sur la protection de la diversité biologique entrepris durant la période couverte par le précédent cadre de coopération dans les zones prioritaires, notamment dans certaines écorégions de taïga, de toundra et de steppe et dans des régions côtières et maritimes. Les modèles mis au point dans le cadre des programmes du PNUD actuellement exécutés au Kamtchatka, dans l'Altaï-Sayan, la péninsule de Taïmyr et la région de la Volga inférieure seront transposés dans d'autres régions désignées comme prioritaires à l'échelon national. Ces initiatives, alliées à d'autres mesures en cours d'élaboration, permettront de renforcer les capacités en matière de gestion de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et d'aménagement des sites. Elles contribueront à la mise en place de systèmes de gestion rationnelle et participative de l'environnement, à soutenir et à améliorer les législations fédérales et régionales relatives à la gestion de l'environnement et à renforcer les dispositifs d'application des lois. L'élaboration de programmes de sensibilisation et d'éducation et la création de moyens de subsistance différents, en particulier pour les populations autochtones, favoriseront des progrès dans ce contexte.

28. Le PNUD/FEM appuiera également le rôle joué par le Gouvernement, le secteur privé et la société civile dans le renforcement des capacités pour assurer une gestion durable de la diversité biologique et des eaux internationales et sensibilisera l'opinion publique à ces enjeux écologiques mondiaux. Les ONG et les centres d'éducation oeuvrant en faveur de l'environnement seront invités à participer à ces activités. Elles ont pour objet d'aider le Gouvernement à honorer les engagements qu'il a souscrits dans le cadre de conventions internationales et de projets régionaux et les obligations qui en découlent, ainsi qu'à régénérer et exploiter les ressources naturelles pour réduire la pauvreté et créer des moyens de subsistance viables. L'intervention du PNUD entraînera l'adoption de stratégies intégrées pour la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la diversité biologique dans les régions prioritaires. Des mécanismes d'exécution efficaces appuyés sur des coalitions formées par les parties intéressées seront également mis en place. Les activités de sensibilisation à l'environnement devraient également favoriser un plus grand respect à l'égard du milieu naturel. Le succès sera attesté par une augmentation du nombre des pratiques et technologies non polluantes, qui seront adoptées pour la sylviculture, la pêche et l'agronomie dans l'optique d'un développement durable grâce à l'assistance fournie par le PNUD, ainsi que par une augmentation du nombre d'espèces importantes protégées à l'échelle mondiale et une préservation accrue de la diversité des sites. Le nombre de personnes formées dans les disciplines relatives à l'environnement, le nombre de cours axés sur l'écologie intégrés dans les programmes scolaires et le nombre de fonctionnaires participant à des ateliers et à des

séminaires de sensibilisation sur la conservation de la nature constitueront également des indicateurs de succès.

IV. Arrangements en matière de gestion

Exécution et réalisation

29. L'exécution nationale restera la principale modalité d'exécution des projets appuyés par le PNUD. On cherchera à tirer pleinement parti de cette modalité et à élargir son champ d'application comme il a été recommandé dans le rapport d'examen de pays. À cette fin, on dispensera une formation continue en matière d'exécution nationale en s'appuyant sur l'expérience des autres bureaux de pays. On continuera d'autre part de faire appel aux différents services consultatifs, techniques et administratifs d'autres organismes des Nations Unies [Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime, UNICEF, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ONUDI, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), OIT, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)] et d'ONG en tant que partenaires pour l'exécution nationale, et de développer ces services. Le rôle joué par la coopération technique entre pays en développement et les Volontaires des Nations Unies sera maintenu et l'accent mis sur les échanges avec les pays de la Communauté d'États indépendants d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est et, éventuellement, d'Afrique du Nord, et les possibilités de formation dans ces pays.

Suivi, bilan et rapports

30. Tous les projets font l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers, avec la participation des principaux interlocuteurs gouvernementaux, des donateurs et d'autres organismes compétents (organismes des Nations Unies et autres). Le Gouvernement pourrait éventuellement s'inspirer de ces mécanismes d'évaluation pour élaborer son propre système de suivi et d'évaluation. Une attention spéciale sera accordée à la définition de normes, de critères de réussite et d'évaluation de l'impact de l'assistance du PNUD pour tirer des enseignements qui permettront d'améliorer ses activités. La gestion du cadre de coopération de pays sera évaluée une fois par an afin d'assurer une certaine souplesse. La priorité accordée aux résultats sera maintenue et renforcée pour mieux appréhender les liens existant entre le cadre de résultats stratégiques, le rapport annuel axé sur les résultats, les plans de travail des bureaux et les plans d'activité professionnelle individuels. On fournira également une assistance pour suivre la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes et leurs incidences sur les résultats globaux. Toutes les sources d'information du PNUD devraient comporter des données pertinentes sur ces questions.

Partenariats

31. Le PNUD continuera à collaborer avec un large éventail de partenaires de développement (organismes faisant partie du système des Nations Unies, institutions de Bretton Woods) et améliorera ses partenariats avec les ONG et les entreprises, en tenant compte des principes énoncés dans les directives relatives à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le secteur privé que le Secrétaire général a publiées le 17 juillet 2000. Il généralisera ainsi les échanges d'informations sur les activités qu'il mène en Russie et dans le monde entier pour renforcer son image au-

près de tous ses interlocuteurs et rendre son action plus transparente. Il continuera également à s'efforcer d'amener de nouveaux partenaires dans le pays, ainsi que de développer et d'améliorer la coopération avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, dont la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Fonds nordique pour l'environnement, par des moyens novateurs. Il poursuivra également les efforts qu'il déploie auprès des partenaires nationaux et gouvernementaux pour les inciter à accroître leur contribution au financement du programme en vue de renforcer et d'encourager le processus d'appropriation.

Échanges régionaux et nationaux

32. Le bureau de pays continuera à tisser des relations avec les bureaux de la région pour faciliter les échanges d'informations et de conseils sur les pratiques optimales et mettre ces renseignements à la disposition du Gouvernement lorsqu'il définit ses grandes orientations. Ces réseaux encourageront également la formation et les échanges de personnels pour les familiariser avec les démarches suivies par différents pays face à des problèmes communs. Il faudrait organiser une concertation au niveau régional et éventuellement au niveau international en créant des forums de discussion en ligne.

Mobilisation des ressources

33. Compte tenu de la diminution du volume des ressources de base dont dispose le PNUD, on continuera de mobiliser des ressources supplémentaires à un rythme intensif. Les projections provisoires de participation aux coûts s'établissent à 50 millions de dollars. On utilisera ensuite les ressources de base comme levier pour mobiliser d'autres fonds en instaurant des partenariats avec le secteur des entreprises. Ces ressources additionnelles seront complétées par un financement provenant des fonds de développement durable, [FEM et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA, par exemple)]. La participation du Gouvernement consistera essentiellement à financer des projets et des fonds d'affectation spéciale, et à canaliser les subventions et les prêts accordés par d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Annexe

Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour la Fédération de Russie (2001-2003)

(En milliers de dollars)

<i>Source</i>	<i>Montant</i>	<i>Remarques</i>
Ressources ordinaires du PNUD		
Montant estimatif du report sur 2001	(224)	Report des MCARB 1, MCARB 2 et des allocations antérieures au titre des services administratifs et opérationnels.
MCARB 1.1.1	809	Montant affecté immédiatement au pays.
MCARB 1.1.2	De 0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de la planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
AEPP/AST	235	
Total partiel	820^a	
Autres ressources du PNUD		
Participation aux coûts du Gouvernement	25 000	
Participation aux coûts de tierces parties	25 000	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	16 000 FEM	
Total partiel	66 000	
Total général	66 820^a	

^a Non compris les MARCB 1.1.2, qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; FEM = Fonds de l'environnement mondial; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.